

N/REF : 23/06/2025 14H29 C:264706 I:35432
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Email reçu le Lundi 23/06/2025 a 14H29

IBRAHIM MOHAMED

**100 GALERIE DE L'ARLEQUIN
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : RES.ARLEQUIN -30
GALERIE DE L'ARLEQUIN
Sect.5 TMR
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 23 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 100 ARLEQUIN - MR MOHAMED IBRAHIM 07 55 79 46 73

MOTIF : INTERVENIR POUR TOILETTES BOUCHES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/06/2025 A 07H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DES TOILETTES

SI RECIDIVE PREVOIR PASSAGE CAMERA CAR SCRATCH TOMBÉ DANS LES TOILETTES
LA CHASSE D'EAU EST A REMPLACER

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 7579817 CREDIT AGRICOLE DU 22/06/2025 - 298,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,61	180,61
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	90,30

TOTAL H.T.	270,91
T.V.A. a 10,00%	27,09
TOTAL T.T.C.En EURO	298,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN